

Gilles CARLE
Président 1987-1992
Président d'honneur

COMITÉ DES AUTEURS

Luc DIONNE, président
Benoit PILON, vice-président
Denys ARCAND
Louis BÉLANGER
Diane CAILHIER
Bruno CARRIÈRE
Marie CHOUINARD
Marie-France LANDRY
Patrick LOWE
Charles-Oliver MICHAUD
Johanne PRÉSENT
Pierre-Michel TREMBLAY

EXÉCUTIF

Luc DIONNE
Benoit PILON
Patrick LOWE

ACTION CULTURELLE

Marie CHOUINARD
Benoit PILON

ADMINISTRATION

Élisabeth SCHLITTLER
Délégué général
schlittler@sacd.ca

Marc BRIND'AMOUR
Adjoint administratif
analyse@scam.ca

Stéphan GAGNÉ
Adjoint administratif
scene@scam.ca

Myriam HENRY
Adjointe administrative
audiovisuel@scam.ca

BULLETIN - SEPTEMBRE 2018

RADIODIFFUSEURS



Une nouvelle entente (2018-2022) couvrant la télévision, la radio et les plateformes numériques a été signée avec **Radio-Canada**.



La licence SACD-SCAM avec **ARTV** a été reconduite pour une période de quatre ans (2018-2022).

EXAMEN PARLEMENTAIRE DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

L'examen entrepris au printemps par la Chambre des communes prévu par la dernière révision de la *Loi du droit d'auteur* consiste à analyser les changements apportés en 2012.

En mai dernier, nous avons déposé le [mémoire SACD-SCAM](#) devant le comité permanent d'Industrie et le comité permanent de Patrimoine canadien. Nous recommandons que les modifications suivantes soient apportées à la *Loi* actuelle :

- Clarification de la titularité des droits sur l'œuvre audiovisuelle (scénariste et réalisateur/trice)
- Définition de l'œuvre audiovisuelle
- Régime de copie privée étendu à l'audiovisuel
- Contribution des acteurs du numérique au financement de la culture
- Extension de la protection des œuvres à 70 ans
- Harmonisation des différents régimes collectifs.

Au cours de l'été, le comité permanent d'Industrie nous a invités à comparaître et c'est le lundi 15 octobre prochain que nous livrerons notre témoignage devant les membres du comité à Ottawa.

Outre cette comparution, nous poursuivons nos démarches et représentations individuellement ou avec les regroupements dont nous sommes membres dont la **Coalition pour la culture et les médias**. Elle est particulièrement impliquée dans les dossiers de la radiodiffusion et la télécommunication et de la *Loi sur le droit d'auteur*.

ACTION CULTURELLE

Une aide à la diffusion-promotion a été accordée à **Paul Tom**, auteur du documentaire **Bagages**. Son film a été sélectionné par Ciné Tapis Rouge pour le focus du cinéma québécois section documentaire qui a eu lieu au **CinéFest Oz** de Busselton en Australie.

DE QUOI LES DOCUMENTARISTES VIVENT-ILS ?

Au printemps, la SCAM-France a lancé une étude visant à identifier la rémunération des réalisateurs et des réalisatrices de documentaires.

Après des mois d'enquête, d'entretiens, de réponses par sondage, une étude de 36 pages révélait des chiffres sur le tabou de la rémunération.

L'étude adressée par la SCAM aux producteurs, syndicats de producteurs, ministère de la culture et du travail se veut un outil de dialogue pour améliorer la situation des auteurs de documentaires.

<http://www.scam.fr/detail/ArticleId/5625/De-quoi-les-documentaristes-vivent-ils>

ALÉNA ET EXCEPTION CULTURELLE

Depuis des mois, la renégociation de ce traité commercial avec les États-Unis et le Mexique mobilise le milieu culturel canadien. Il est primordial que l'**exception culturelle** déjà incluse dans le traité soit maintenue et qu'elle s'applique également au **commerce électronique**.

Sans exception culturelle dans l'Aléna, le gouvernement ne pourrait plus adopter de politiques ou de programmes appuyant le secteur culturel. Privé de ces aides, ce serait la fin du développement de la création et de sa diffusion au Canada et à l'étranger. Nous avons écrit au Premier Ministre Justin Trudeau afin de lui demander de maintenir l'exception culturelle.

La **Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)** s'est manifestée publiquement afin de rappeler les effets catastrophiques de l'**Aléna** sans exception culturelle.

SOCAN ET SODRAC

Au cours de l'été, la Socan (droit d'exécution) et la Sodracc (droit de reproduction), deux sociétés de gestion collective du secteur de la musique, ont annoncé qu'elles avaient décidé d'unir leurs forces respectives pour le bénéfice des membres qu'elles représentent en musique et en arts visuels et métiers d'art.

ADHÉSIONS

Au cours du troisième trimestre, nous avons enregistré les adhésions suivantes :

- Myriam **BERTHELET**, réalisatrice
- Julie **BLACKBURN**, scénariste
- Christian **LAURENCE**, scénariste, réalisateur

DÉCLARATION D'ŒUVRES

Tous les documents imprimables à partir de notre site doivent être imprimés sur du papier **format lettre** et renvoyés complétés sans rature ni annotation faute de quoi ils pourront être refusés.

La liste des déclarations enregistrées au répertoire de juillet à septembre 2018 est disponible sur notre site à l'onglet [Communications / Liste des déclarations](#).

COORDONNÉES BANCAIRES

Tout changement doit nous être impérativement signalé faute de quoi le paiement des droits pourrait être retardé.

CHANGEMENT D'ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU POSTALE

Veuillez nous faire part de tout changement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les envois qui vous sont destinés.

CARTE DE MEMBRE

Pour le détail des rabais : <http://www.scam.ca/index.php/carte-de-membre-sacd-scam/>

